



## **RÉSOLUTIONS RELATIVES À LA RÉVISION DES TEXTES DE L'UNION NATIONALE DES JOURNALISTES DE CÔTE D'IVOIRE (UNJCI)**

**Les journalistes professionnels de Côte d'Ivoire réunis au douzième congrès ordinaire électif de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire t (UNJCI) tenus les 6 et 7 juin 2026, à la Maison de la Presse d'Abidjan (MPA) ;**

**Considérant** les difficultés institutionnelles et les divergences d'interprétation des textes qui ont marqué la vie de l'organisation ces dernières années ;

**Considérant** la nécessité de renforcer la gouvernance de l'UNJCI, de prévenir les crises futures et d'adapter ses textes aux évolutions de la profession, des réalités associatives ainsi qu'aux mutations du numérique ;

### **DÉCIDENT**

**De convoquer un congrès extraordinaire au cours de la première quinzaine du mois d'Août 2026 en vue de :**

- La révision des textes fondamentaux de l'organisation, notamment les Statuts, le Règlement intérieur et les autres textes subséquents ;
- La rédaction de la déclaration de politique générale.

**Fait à Abidjan, le 7 Juin 2026.**

**LE CONGRES**